

Compte-rendu du
conseil d'administration de l'APACIB
du 23 octobre 2001

Le conseil d'administration de l'APACIB s'est réuni le mardi 23 octobre 2001 dans la salle de conférences du CRNA Ouest.

Présents : Olivier CHAPPUIS, Tarik HOUARI, Nicole LAUMONIER, Sébastien SEGALEN, Jean-François GARO, Michel BOULIC, Didier EVEN, Thierry POSTEC, Marthe LE MOAN, Loïc LE QUINTREC,

Excusés : Sylvie RENOUF, Viviane COQUARD, Thierry BOUTILLIER, Guy SCHAUTERDEN, Yannick ROUILLARD, Marie-Françoise RICHARD, Christian OMNES, Gwenaël ROCHER, Samuel SALOU

Le président souhaite la bienvenue à tous les participants et la réunion débute à 14h15.

1. POINT SUR LA REUNION DE BUREAU DU 18/10/01

Tarik présente un résumé de la réunion de bureau du 18 octobre. L'essentiel de la réunion a porté sur le choix des spectacles au QUARTZ à Brest. Les membres du bureau ont opéré un choix de spectacles qui pourront être proposés aux adhérents.

Les spectacles choisis sont les suivants :

ü _Théâtre_ :

/“ J'ai pas fermé l'œil de la nuit ”, /Yannick Jaulin.

/ “ Slava's Snowshow ”./

/“ La Mouette ”/, de Tchekhov.

ü _Danse_ :

/“ Sarah, Vincent et moi ”/, Raimund Moghe.

/“ Dix versions ”, /compagnie Käfig./

ü _Musique classique_ :

/“ Carmen ”, /Bizet / Opéra Théâtre Hélikon.

ü _Jazz, Musiques du monde_ :

/Richard Galliano et Eddy Louiss/.

/Souad Massi/(+ Noluen Le Buhé et Marthe Vassallo).

/Casa de la trova/, musique cubaine.

ü _Variétés_ :

/Henri Dès./

/Ultima récital./

Thierry Postec ayant eu un contact avec Mme BELLION nous fait part que pour 3 spectacles, il est déjà trop tard : /“ J'ai pas fermé l'œil de la nuit ”, /Yannick Jaulin, /“ Carmen ”, /Bizet / Opéra Théâtre Hélikon, /Henri Dès./

Un autre point n'a pu être traité lors de la réunion de bureau, il s'agit de l'attribution de cadeaux de Noël aux enfants des membres de la

BGTA qui ont adhéré à l'APACIB. Le conseil d'administration se prononce favorablement à l'attribution de cadeaux de Noël aux enfants des agents de la BGTA, dès lors que ces derniers seront membres de l'association.

Le CLAS n'attribue de subventions que pour les enfants des agents de la DGAC âgés de 0 à 10 ans. Les enfants des membres de la BGTA seront donc traités comme les enfants de 0 à 1 an ou ceux de 10 à 12 ans pour les quels c'est l'association qui fait un effort particulier.

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DE C.A. DU 04/09/01.

Le président explique que désormais chaque réunion débutera par l'approbation du compte-rendu de la réunion précédente. Le principe étant qu'après chaque réunion le secrétaire rédige le compte-rendu, le transmet au président qui fait des remarques et/ou corrections, après quoi le secrétaire diffuse ce compte-rendu à tous les membres du C.A.

Au début de la réunion suivante, ce compte-rendu pourra être commenté voire amendé au vu des remarques qui auront pu être faites par les membres du C.A.

En l'espèce, le compte-rendu de la réunion du 04/09/01, n'ayant pas suscité de commentaire particulier, est approuvé.

3. ADHESION A L'APACIB DES PERSONNELS DE LA CER.

Les personnels de la CER (Circulation Essais Réceptions, plus communément CEV) ont fait part de leur souhait de bénéficier des avantages de l'association. Ces personnels dépendent de la DGA (Délégation générale à l'Armement) et ne sont donc pas personnels de la DGAC.

Le secrétaire fait remarquer que les statuts de l'association permettent néanmoins de rendre ces personnels " éligibles " à l'adhésion en vertu de l'article 3 dont voici un extrait :

/" Pour être membre adhérent, il suffit de faire partie de la DGAC (en ou hors activité). *Toutefois, à titre exceptionnel, des personnes n'appartenant pas à la DGAC pourront adhérer à l'association après examen de la demande par le conseil d'administration. */

Le conseil d'administration au vu de cet article décide que les personnels de la CER du CRNA Ouest peuvent adhérer à l'APACIB.

4. BILAN DES 25 ANS DE L'APACIB

ü Le président remercie les membres de l'association qui ont participé et œuvré pour que la journée se passe dans les meilleures conditions. Globalement c'est la satisfaction qui prédomine, les activités ont été bien suivies et la météo a été favorable.

S'agissant des finances, un bilan précis n'a pas encore été établi, mais 50% du budget ayant été alloué par le CLAS, la participation de l'APACIB sera moindre que prévu initialement.

ü Des photos ont été prise lors des diverses activités, elles ont disponibles au centre de ressources afin que les personnels puissent les consulter. Si certains adhérents veulent un duplicata, ils s'inscriront et des retirages seront faits, et les tirages leur seront offerts.

Nicole regrette que ces photos ne puissent être affichées pour permettre aux gens de les consulter plus facilement, et demande si on ne pourrait se procurer des panneaux d'affichage. Le président reste sceptique mais fera une demande en ce sens.

Par contre ces photos ont été enregistrées sur CD Rom ce qui va permettre à Thierry de pouvoir les mettre sur le site de l'association.

Une info aux adhérents dans ce sens va être faite par le secrétaire.

ü Tee-shirts : Le CLAS a accepté que des crédits soient affectés à l'achat de 160 tee-shirts pour les personnes qui ont participé aux 25 ans. Un appel à idées est lancé par le président pour un logo (ou autre) à apposer sur ces tee-shirts.

5. POINT SUR L'ARBRE DE NOËL

Sébastien confirme la date : samedi 15 décembre à la salle polyvalente de Dirinon. Il précise qu'il a fait un appel à candidats pour l'aider aux préparatifs : à ce jour personne ne s'est encore manifesté. Le président précise que Viviane et lui-même seront avec lui !

Spectacle de magicien.

L'achat d'un complément de la tenue de Père Noël est demandé par Sébastien : accord du C.A.

Goûter et friandises : Didier va s'en charger.

Sébastien annonce son intention d'abandonner son poste de vice-président l'an prochain et à terme de ne plus s'occuper de l'Arbre de Noël. Il s'en occupera néanmoins encore l'an prochain, le temps de former un successeur.

6. QUESTIONS DIVERSES

ü Solemco : Lors du dernier C.A. Guy et Thierry avaient fait part d'une proposition de cette société concernant l'installation de distributeurs. Traik annonce qu'une offre a été reçue, mais elle n'a pas été jugée intéressante.

En revanche, une demande a été faite auprès d'Avenir Distribution concernant l'installation de machines proposant des produits frais type sandwiches. Ces machines seraient totalement prises en charge par Avenir Distribution et nous n'aurions pas à nous en occuper. En contrepartie, nous ne ferions aucun bénéfice. Malgré tout cela répondrait à une demande de nombre d'adhérents.

Mise en place prévue après le passage à l'Euro.

ü Bons DIALOGUES : Didier relaie une question de Sylvie RENOUF (excusée) relative au prix des bons DIALOGUES en euros. Un certain nombre d'adhérents paient déjà leurs bons en euros. A chaque fois Sylvie fait la division 200/6,55957. La question est de savoir quel tarif il faudra appliquer.

La réponse est qu'il faut attendre quel sera le tarif demandé par DIALOGUES afin que l'on s'adapte à ce prix sachant que l'APACIB continuera à pratiquer les remises consenties à l'heure actuelle.

ü Sortie au Parc Astérix : aucun membre du C.A. n'y a participé, mais les échos recueillis auprès des participants font ressortir un sentiment de satisfaction. Les seules remarques font état de l'arrêt en gare Montparnasse à Paris alors qu'un arrêt à Roissy eût été préférable.

ü Montant de la subvention APACIB à la section ACTAC APACIB : Michel BOULIC demande que lui soit précisé le montant de la subvention afin qu'il puisse faire les comptes de la section. Une réponse lui sera apportée très prochainement.

Fin de la réunion à 16h35.

A Loperhet le 23 octobre 2001

Le secrétaire, Didier EVEN

CA231001.txt